

**Votants :**

- Délibérations C01-04-2019 à C05-04-2019 : 71
- Délibérations C06-04-2019 à C08-04-2019 : 74
- Délibérations C09-04-2019 à C15-04-2019 : 75
- Délibérations C16-04-2019 à C61-04-2019 : 76
- Délibérations C62-04-2019 à C72-04-2019 : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 29/03/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 09/04/2019

Mise en ligne du Compte-Rendu Sommaire :

le 15/04/2019

## PROCES-VERBAL CONSEIL DU LUNDI 8 AVRIL 2019

**Titulaires présents :**

Jacques BILLY, Sophia MARC, Serge MORIN, Jean BOULAIS, Patrick THOMAS, Jean-Luc CLISSON, Alain LECOINTE, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Claire RICHECOEUR, Michel SIMON à partir de la délibération C06-04-2019 et jusqu'à la délibération C62-04-2019, Thierry DEVAUTOUR, Thierry BEAUFILS jusqu'à la délibération C61-04-2019, Stéphanie DELGUTTE à partir de la délibération C06-04-2019, Alain CHAUFFIER, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Gérard LABORDERIE, Daniel BAUDOUIN, Philippe MAUFFREY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU à partir de la délibération C09-04-2019, Marie-Chantal GARENNE, Christine HYPEAU, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE, Elmano MARTINS, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO à partir de la délibération C16-04-2019, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Florent SIMMONET, Dominique SIX à partir de la délibération C06-04-2019, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER, Jean-Claude FRADIN, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Claude ROULLEAU, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Bruno JUGE, Alain LIAIGRE, Dany BREMAUD, Jean-Martial FREDON, Christian BREMAUD, Elisabeth MAILLARD, Sophie BROSSARD, René PACAULT, Patrice VIAUD, Michel HALGAN, Robert GOUSSEAU, Didier DAVID, Anne BAUDOUIN, Stéphane PIERRON à partir de la délibération C06-04-2019.

**Titulaire absent suppléé :**

Dany MICHAUD représentée par Jean-Claude CHATELIER.

**Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Michel PANIER a donné pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Véronique HENIN-FERRER a donné pouvoir à Thierry DEVAUTOUR, Christelle CHASSAGNE a donné pouvoir à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON a donné pouvoir à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ a donné pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY a donné pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT a donné pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE, Josiane METAYER a donné pouvoir à Pascal DUFORESTEL, Rabah LAICHOURE a donné pouvoir à Michel HALGAN, Marie-Christelle BOUCHERY a donné pouvoir à Patrice VIAUD, Stéphane PIERRON a donné pouvoir à Anne BAUDOUIN jusqu'à la délibération C05-04-2019,  
Michel SIMON a donné pouvoir à Elisabeth MAILLARD à partir de la délibération C63-04-2019.

**Titulaires absents :**

Marcel MOINARD, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Fabrice DESCAMPS, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE, Jean-Michel BEAUDIC, Céline VALEZE.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ.

**Secrétaire de séance :** Yvonne VACKER.

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGE ouvre la séance, à 17 h 00, à l'Espace Tartalin de AIFFRES.

## Procès Verbaux des séances des Conseils d'Agglomération des 5 novembre et 10 décembre 2018 : Procès-Verbaux adoptés.

C 01-04-2019

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - MODIFICATIONS (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Désigne Madame Jacqueline LEFEBVRE comme représentante de la CAN à la Commission d'Attribution des Logements de l'office communautaire Deux-Sèvres Habitat,
- Autorise le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	71
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 02-04-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE VAL-DU-MIGNON POUR SON PROJET D'EQUIPER L'ECOLE DE TABLETTES MOBILES ET DE PC PORTABLES (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 3 120,50 € au titre du PACT 2016-2020 à la Commune du Val du Mignon,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	71
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 03-04-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE NIORT POUR SON PROJET DE REQUALIFICATION DU JARDIN DES PLANTES TRANCHE 1 (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 110 000 € au titre du PACT à la Commune de Niort,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	71
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 04-04-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE NIORT POUR SON PROJET DES HALLES : REMISE EN ETAT DU MECANISME GENERAL ET CHANGEMENT DES CADRANS (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 4 315 € au titre du PACT à la Commune de Niort,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	71
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 05-04-2019

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE PRAHECQ POUR SON PROJET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE PAR DES SOLUTIONS D'ECLAIRAGES PUBLICS EXTERIEURS (M. LE PRESIDENT)

*Le conseil :*

- Attribue une subvention de 12 506,77 € au titre du PACT à la Commune de Prahecq,

- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

Adopte : UNANIMITE 71  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTIONS 0  
 NON PARTICIPE 0

C 06-04-2019

FINANCES ET FISCALITE - TAUX D'IMPOSITION 2019 DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide de fixer le taux d'imposition 2019 de la Cotisation Foncière des Entreprises de la Communauté d'Agglomération du Niortais à 26,26%,

Adopte : UNANIMITE 74  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 07-04-2019

FINANCES ET FISCALITE - TAUX D'IMPOSITION 2019 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide de fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition 2019 de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières de la Communauté d'Agglomération du Niortais :

	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'Habitation	10,57 %	<b>10,57 %</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	0,055 %	<b>0,055 %</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties	3,88 %	<b>3,88 %</b>

Adopte : UNANIMITE 74  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTIONS 0  
 NON PARTICIPE 0

C 08-04-2019

FINANCES ET FISCALITE - TAUX D'IMPOSITION 2019 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide de fixer ainsi qu'il suit, par zone de perception, les taux d'imposition 2019 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de la Communauté d'Agglomération du Niortais :

N° de zone	Appellation de la zone	Taux de TEOM 2018	Taux de TEOM 2019
01	Zone urbaine de Niort	10,20 %	<b>10,20 %</b>
02	Zone suburbaine	12,82 %	<b>12,82 %</b>
03	Autres communes	14,56 %	<b>14,56 %</b>

Adopte : UNANIMITE 73  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 1  
 NON PARTICIPE 0

C 09-04-2019

FINANCES ET FISCALITE – DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au budget Principal 2019 telle que présentée dans la maquette.

Adopte : UNANIMITE 75  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 10-04-2019

FINANCES ET FISCALITE – DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES  
(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au budget Immobilier d'entreprises 2019 telle que présentée dans la maquette.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 11-04-2019

FINANCES ET FISCALITE - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE TRANSPORTS  
(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au budget annexe Transports 2019 telle que présentée dans la maquette.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 12-04-2019

FINANCES ET FISCALITE - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ACTIVITES ASSUJETTIES A  
TVA (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au budget annexe Activités Assujetties à TVA 2019 telle que présentée dans la maquette.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 13-04-2019

FINANCES ET FISCALITE - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ZONES D'ACTIVITES  
ECONOMIQUES (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la décision modificative n°1 au budget annexe Zones d'activités économiques 2019 telle que présentée dans la maquette.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 14-04-2019

FINANCES ET FISCALITE - GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 PRET D'UN  
MONTANT DE 41 095 EUROS A SOLIDAIRES POUR L'HABITAT BATISSEUR DE LOGEMENT  
D'INSERTION (SOLHA) POUR L'ACQUISITION ET L'AMELIORATION D'UN LOGEMENT A ECHIRE  
(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Délibère sur les conditions suivantes :

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération du Niortais accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 41 095 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n°92876, constitué de 1 Ligne du Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2 :** La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 :** Le Conseil d'Agglomération s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 15-04-2019

FINANCES ET FISCALITE - COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) (M. THIERRY DEVAUTOUR)

*Le conseil :*

- Désigne ces personnes comme membres de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges

**Saint-Hilaire-La-Palud**

- Membre titulaire : Madame Dany BREMAUD
- Membre suppléant : Monsieur Alain DUBREUCQ

**Saint-Rémy**

- Membre suppléant : Madame Nathalie GALLARD

**Val-Du-Mignon**

Membres titulaires :

- Madame Céline VALEZE
- Madame Myriam LIXON
- Monsieur Patrice VIAUD

Membres suppléants :

- Madame Florence RABIER
- Monsieur Gérard ROUBY
- Madame Colette MARIE

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 16-04-2019

FINANCES ET FISCALITE - ADMISSIONS EN NON VALEURS (M. THIERRY DEVAUTOUR)

*Le conseil :*

- Admet en non-valeurs les différentes créances pour le budget Principal pour un montant cumulé de 737,12€ (compte 6542), déclarées irrécouvrables par le Comptable du Centre des Finances Publiques de Niort et annexées à la présente délibération. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget Principal,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les tableaux annexés.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 17-04-2019

GESTION DU PATRIMOINE - MARCHE DE NETTOYAGE DES LOCAUX (ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE A MARCHES SUBSEQUENTS) - LANCEMENT DE LA CONSULTATION (M. MICHEL PAILLEY)

*Le conseil :*

- Autorise le lancement de la consultation,
- Approuve et autorise la signature de l'accord-cadre et de son premier marché subséquent à l'issue de la procédure de passation.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 18-04-2019

MARCHES PUBLICS - GESTION DES DECHETS - APPROBATION DU MARCHÉ DE RECETTES RELATIF A LA REPRISE DE LA FERRAILLE ET DES BATTERIES ISSUES DES DECHETTERIES DE LA CAN (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve les marchés décrits ci-dessous et autorise leur signature.

n° lot	Désignation des lots	Entreprises	Montant HT
LOT 1	Reprise de la ferraille	DECONS	288 442,00 €
LOT 2	Reprise des batteries	SUEZ	10 560,00 €

Adopte : UNANIMITE 76  
POUR  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 19-04-2019

MARCHES PUBLICS - ETUDES ET PROJETS NEUFS - REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve les marchés décrits ci-dessous et autorise leur signature.

n° lot	Désignation des lots	Entreprise	Montant € HT
9	Serrurerie, métallerie	SARL JEROME MARCHET	550 000,00 €
27	Couverture thermique	VARIOPOOL	261 920,51 €
TOTAL HT			811 920,51 €

Adopte : UNANIMITE 76  
POUR  
CONTRE 0  
ABSTENTIONS 0  
NON PARTICIPE 0

C 20-04-2019

ADMINISTRATION GENERALE, JURIDIQUE - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS DES AGENTS EN MISSION ET FORMATION ITAIRES (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Met en œuvre les nouvelles modalités de prise en charge et de remboursement.

Adopte : UNANIMITE 76  
POUR  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 21-04-2019

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS (M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Adopte les créations d'emplois figurant dans les tableaux des emplois proposés ci-dessous.

### **EMPLOIS PERMANENTS - CREATION**

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat	Nombre d'emploi	Observations
			Grade Initial	Grade Avancement				
PRINCIPAL	DIRECTION GENERALE	Adjoint au DGA du Pôle Ressources et gestion administrative	Attaché Principal ou Ingénieur Principal	Administrateur ou Ingénieur en Chef	100%	A	1	Renfort du Pôle Ressources

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et/ou grades		Durée du travail	Cat	Nombre d'emploi	Observations
			Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
PRINCIPAL	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Chargé de mission commerce et prospection	Ingénieur ou Attaché	Ingénieur principal ou Attaché Principal	100%	A	1	Renfort de la compétence commerce
	TRANSPORTS ET MOBILITE	Chargé d'exploitation et de la qualité sur service	Technicien	Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	100%	B	1	Poste existant (départ en retraite) : budget constant ouverture d'un poste avec l'ensemble des grades possible
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Chargé de la contractualisation et Europe	Ingénieur ou Attaché	Ingénieur principal ou Attaché Principal	100%	A	1	Poste existant budget constant ouverture d'un poste avec l'ensemble des grades possibles

### EMPLOIS TEMPORAIRES – CREATIONS POUR L'ANNEE 2019

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et/ou grades		Durée du travail	Cat	Nombre d'emploi	Observations
			Grade Initial	Grade Avancement				
PRINCIPAL	URBANISME	Contrôleur de conformité des travaux	Technicien		100%	B	1	Absence de l'agent
	GESTION DES DECHETS	Chargé de l'Unité des déchets verts	Technicien		100 %	B	1	Accroissement d'activité
	MEDIATHEQUES	Agent de bibliothèques	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe	80 %	C	1	Agent en disponibilité

Adopte :            UNANIMITE            76  
                           POUR  
                           CONTRE                    0  
                           ABSTENTION            0  
                           NON PARTICIPE        0

C 22-04-2019

GESTION DES DECHETS - ACQUISITION DE MATERIEL DE COLLECTE POUR L'ANNEE 2019

(M. PHILIPPE MAUFREY)

Le conseil :

- Valide l'acquisition d'un camion grue,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué en charge des déchets à signer le(s) bon(s) de commande UGAP correspondant au matériel visé.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 23-04-2019

MISSION GEMAPI ET AEP - MISSION GEMAPI ET AEP - CONVENTION AVEC L'IIBSN POUR LA MAITRISE DE LA PROLIFERATION DES JUSSIES DANS LE MARAIS POITEVIN - PROGRAMME 2019 (M. ELMANO MARTINS)

*Le conseil :*

- Approuve la convention avec l'IIBSN jointe en annexe,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président délégué, à signer ladite convention.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 24-04-2019

ASSAINISSEMENT - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT VAL DE SEVRE POUR INTEGRATION DU RESEAU DE CHERVEUX A L'ETUDE DU DIAGNOSTIC ET DU SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX USEES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE PELLE CHAT (M. ELMANO MARTINS)

*Le conseil :*

- Adhère au groupement de commande pour intégration du réseau de Cherveux à l'étude du diagnostic et de schéma directeur des eaux usées du système d'assainissement de Pelle Chat,
- Approuve la convention constitutive de ce groupement,
- Autorise la signature de la convention et du marché ainsi que tout autre document afférent.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 25-04-2019

ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT D'UN BASSIN DE GESTION DES EAUX PLUVIALES - RUE ARISTIDE BRIAND - COMMUNE DE NIORT (M. ELMANO MARTINS)

*Le conseil :*

- Approuve le dossier de demande de subvention,
- Sollicite auprès du Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres et du Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne des aides financières au taux le plus élevé possible.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 26-04-2019

ASSAINISSEMENT - RENOUELEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES RUE VICTOR A CHAURAY - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (M. ELMANO MARTINS)

*Le conseil :*

- Approuve le dossier de demande de subvention,
- Sollicite auprès du Président du Conseil Départemental et du Directeur de l'Agence de l'Eau des aides financières au taux le plus élevé possible.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 27-04-2019

TRANSPORTS ET MOBILITE - ACQUISITION DE BORNES ET D'UN ECRAN D'INFORMATIONS VOYAGEURS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FEDER ET DE LA DSIL (M. ALAIN LECOINTE)

*Le conseil :*

- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-dessous,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué aux Transports, à solliciter les différents financeurs et à signer tous les documents afférents,

Dépenses en euros HT		Recettes en euros HT	
Acquisition 19 bornes et 1 écran TFT	151 837.09	Subvention FEDER	54 000.00
		Subvention DSIL	50 000.00
		Autofinancement CAN	47 837.09
<b>TOTAL HT</b>	<b>151 837.09</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>151 837.09</b>

Adopte : UNANIMITE 76  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 28-04-2019

TRANSPORTS ET MOBILITE - ACQUISITION DE TROIS MINIBUS ELECTRIQUES - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Adopte le plan de financement prévisionnel modifié ci-dessous,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué, à solliciter les différents financeurs et à signer tous les documents afférents.

Dépenses HT		Recettes HT	
900 000 euros pour l'achat de trois navettes électriques		DSIL : 250 000 euros	
		FEDER (Investissement Territorial Intégré) : 245 000 euros	
		Programme MOEBUS : 225 000 euros	
		Autofinancement Communauté d'Agglomération du Niortais : 180 000 euros	
<b>Total</b>	<b>900 000 euros</b>	<b>Total</b>	<b>900 000 euros</b>

Adopte : UNANIMITE 76  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 29-04-2019

TRANSPORTS ET MOBILITE - AVENANT n°2 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE DEPLACEMENTS COLLECTIFS ET DURABLES (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve le texte de l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public signé entre la CAN et Transdev Niort Agglomération.

Adopte : UNANIMITE 74  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 2  
 NON PARTICIPE 0

C 30-04-2019

TRANSPORTS ET MOBILITE - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA COMMUNE DE BEAUVOIR-SUR-NIORT POUR DES TRAVAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS URBAINS (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve la convention ci-jointe,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer la convention de participation financière entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la commune de Beauvoir-sur-Niort dont le texte est annexé à la présente délibération.

Adopte : UNANIMITE 76  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 31-04-2019

TRANSPORTS ET MOBILITE - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN POUR DES TRAVAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS URBAINS (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve le texte de la convention ci-jointe,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer la convention de participation financière entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la commune de Saint-Symphorien dont le texte est annexé à la présente délibération.

Adopte : UNANIMITE 76  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 32-04-2019

TRANSPORTS ET MOBILITE - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA COMMUNE DE VOUILLE POUR DES TRAVAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS URBAINS (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve le texte de la convention ci-jointe,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer la convention de participation financière entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la commune de Vouillé dont le texte est annexé à la présente délibération

Adopte : UNANIMITE 76  
POUR  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 33-04-2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS - AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES, P.A. LES PIERRAILLEUSES - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Décide de passer avec l'entreprise EUROVIA un avenant n°1 au marché de travaux afin de poursuivre l'aménagement du Parc d'Activités « Les Pierrailleuses » ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer cet avenant et toutes pièces afférentes.

Adopte : UNANIMITE 76  
POUR  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 34-04-2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS - CONSTITUTION DE RESERVE FONCIERE - COMMUNE DE NIORT (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve les principes d'acquisition selon les modalités ci-dessus énoncées ;
- Autorise le préfinancement de cette acquisition ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous les documents afférents.

Adopte : MAJORITE 72  
POUR  
CONTRE 4  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C 35-04-2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS – NIORT TECH - PHASE 2 AMENAGEMENT DES NIVEAUX 2 ET 3 - CONSULTATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Autorise le lancement de la consultation,
- Approuve et autorise la signature des marchés à l'issue de la procédure de passation pour un montant total estimatif des travaux de 624 000 € HT,
- Approuve le plan de financement prévisionnel,
- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les aides financières susceptibles d'être allouées auprès des collectivités ou structures concernées.

N° de lot	Désignation	Estimation € HT
1	Structure métallique murs mobiles	14 400,00
2	Murs mobiles	62 400,00
3	Cloisons sèches – menuiseries intérieures	135 600,00
4	Plafonds – dalles	38 400,00
5	Chape – Carrelage – Faïence	15 600,00
6	Revêtements de sols souples	39 600,00
7	Peinture – nettoyage	51 600,00
8	Chauffage-Ventilation-Plomberie Sanitaire	124 800,00
9	Electricité	132 000,00
10	Cuisines aménagées	9 600,00
<b>TOTAL € HT</b>		<b>624 000,00</b>

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL Niort Tech Phase 2			
DEPENSES en euros HT		RECETTES en euros HT	
MOE et prestations intellectuelles	80 000	ETAT (DSIL)	100 000
Travaux	624 000	Région Nouvelle-Aquitaine	200 000
Equipements mobiliers	100 000	Département des Deux-Sèvres (CDAT)	270 000
Moyens techno	50 000	TOTAL DES RECETTES	570 000
Frais divers	15 000	Autofinancement (CAN)	330 000
Aléas imprévus	31 000		
<b>TOTAL DE L'OPERATION en euros HT</b>	<b>900 000</b>	<b>Coût total</b>	<b>900 000</b>

Adopte : UNANIMITE 76  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 36-04-2019

ETUDES ET PROJETS NEUFS - SAINT-GEORGES DE REX - COMMERCE MULTISERVICES - REHABILITATION DE LA PARTIE RESTAURATION - NOUVEAU PROGRAMME (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve le programme technique détaillé des travaux,
- Approuve l'enveloppe prévisionnelle de l'opération pour un montant de 190 000 € HT, incluant les honoraires de maîtrise d'œuvre, contrôleur technique, coordonnateur sécurité et protection de la santé ainsi que l'ensemble des frais liés à la présente opération immobilière.

Adopte : UNANIMITE 76  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 37-04-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE CARREFOURS POUR L'EMPLOI ET LA CAN - ORGANISATION D'UN FORUM DE RECRUTEMENT LE JEUDI 6 JUIN 2019 A L'ACCLAMEUR A NIORT (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve les termes de la convention de partenariat entre Carrefours pour l'Emploi et la CAN,
- Autorise le versement de la somme de 80 000 € à Carrefours pour l'Emploi,
- Autorise le Président ou le Vice-Président à la signer ainsi que tous documents afférents.

Adopte : UNANIMITE 76  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C 38-04-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION TRIENNALE ENTRE LA CAN ET LE COMITE DE BASSIN D'EMPLOI DU NIORTAIS ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve la signature d'un avenant fixant le cadre de l'action du CBE du Niortais pour l'année 2019 ;
- Approuve le versement d'une subvention à hauteur d'1,24€ par habitant soit 149 799,44€ ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte : UNANIMITE 75  
 POUR  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 1  
 MR ERIC PERSAIS

C 39-04-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - LOCATION D'UN BATIMENT DE STOCKAGE D'ENVIRON 9 600 M<sup>2</sup> SITUÉ SUR LA ZONE D'ACTIVITES DE SAINT-GELAIS, AU BENEFICE DE LA SOCIETE BOIS ET MATERIAUX (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Loue à la S.A.S « Bois et Matériaux », représentée par son Directeur Juridique Monsieur MANON Fabrice, un bâtiment d'environ 9 600m<sup>2</sup> situé ZA des Carreaux à Saint Gelais, parcelles pour partie ZI 064 et ZI 065, représentant une surface foncière totale d'environ 2 hectares. Le locataire pourra y développer son activité de stockage national des produits relevant de la "panoterie".
- Met à disposition via la signature d'un bail commercial, le bâtiment à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019.
- Précise que la durée minimum d'engagement sera de 6 ans fermes, qu'il y aura une franchise de loyer pour les six premiers mois de la location, que les six mois suivants s'effectueront avec un loyer de 10,5 € HT/m<sup>2</sup>/an (portant sur la surface bâtie) et qu'à partir de la deuxième année et périodes suivantes, les loyers appliqués seront de 12 € HT/m<sup>2</sup>/an (portant sur la surface bâtie).
- Rappelle que pour la location de ce bâtiment et de son assise foncière, les frais notariés seront à la charge du locataire.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la location.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 40-04-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET L'AGENCE BIIG POUR LE SOUTIEN DE L'OPERATION START-UP-TOI-MEME (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve le versement d'une participation de 17 000 € TTC à la société BIIG pour l'organisation du concours StartUp Toi-même,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 41-04-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIENNALE ENTRE LA CAN ET L'ASSOCIATION 36 QUAI DES ARTS (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve la convention de partenariat ci-jointe,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ladite convention,
- Autorise le versement d'une subvention de fonctionnement de 20 000 € à l'association 36 Quai des Arts pour l'année 2019,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 42-04-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - VENTE D'UN TERRAIN DE 18 300 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC – LES CARREAUX (ECHIRE/SAINT-GELAIS) A LA SOCIETE CREATEC (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Cède à la société CREATEC, représentée par Monsieur et Madame AILLET, ou à toute société qu'ils désigneront pour réaliser l'opération, un terrain de 18 300m<sup>2</sup> environ, situé sur le Parc d'Activités "Le Luc - Les Carreaux" (Echiré / Saint-Gelais), selon les modalités de cession précisées ci-dessus ;
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 431 623,80 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 366 000,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la marge égale à 65 623,80 €) ;
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie de conditions suspensives d'obtention du permis de construire et des financements

- nécessaires), qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Rappelle que l'acquéreur devra respecter les dispositions du Cahier des Charges de Cession de Terrain (et ses annexes) qui sera annexé à l'acte authentique de vente, et en particulier les différents délais d'exécution qui devront être repris et insérés dans l'acte lui-même ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 43-04-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - VENTE D'UN TERRAIN DE 22 000 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES LES PIERRAILLEUSES (GRANZAY-GRIPT/SAINT-SYMPHORIEN) A LA SOCIETE FINALTRA (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Cède à la société FINALTRA, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean-Thomas SCHMITT, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, un terrain de 22 000 m<sup>2</sup> environ, situé sur le Parc d'Activités "Les Pierrailleuses" (Granzay-Gript / Saint-Symphorien), selon les modalités de cession précisées ci-dessus ;
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 521 620,00 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 440 000,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la marge égale à 81 620 €) ;
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie de conditions suspensives d'obtention du permis de construire et des financements nécessaires), qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Rappelle que l'acquéreur devra respecter les dispositions du Cahier des Charges de Cession de Terrain (et ses annexes) qui sera annexé à l'acte authentique de vente, et en particulier les différents délais d'exécution qui devront être repris et insérés dans l'acte lui-même ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 44-04-2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 2 223 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES MENDES-FRANCE (NIORT) A LA SOCIETE LE GUIDON NIORTAIS (M. CLAUDE ROULLEAU)

*Le conseil :*

- Cède à la SARL Le Guidon Niortais, représentée par son gérant Monsieur Olivier ORTEGA, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, une parcelle de 2 223 m<sup>2</sup> environ, située sur le Parc d'Activités "Mendès-France" à Niort, aux conditions fixées ci-dessus.
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 131 588,26 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 111 150,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée sur la marge égale à 20 438,26 €).
- Conditionne cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie de conditions suspensives d'obtention du permis de construire et des financements nécessaires), qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération.
- Rappelle que l'acquéreur devra respecter les dispositions du règlement de lotissement, du cahier des charges de cession de terrain et du Plan Local d'Urbanisme afférents à la parcelle (lorsqu'ils existent), en particulier les différents délais d'exécution qui devront être repris et insérés dans l'acte authentique de vente.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0

		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
C 45-04-2019			
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE RUE DENIS PAPIN - RUE HENRI SELLIER A NIORT (M. CLAUDE ROULLEAU)			
<i>Le conseil :</i>			
-	Approuve la convention d'occupation précaire aux conditions de droit et particulières selon les modalités définies dans la convention jointe en annexe,		
-	Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention à intervenir.		
	Adopte :	UNANIMITE	76
		POUR	
		CONTRE	0
		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
C 46-04-2019			
ADT ET POLITIQUES PUBLIQUES - PROSPECTIVE-PERFORMANCE TERRITORIALE-CONVENTION OPERATIONNELLE ACTION LOGEMENT-CAN-VDN (M. JACQUES BILLY)			
<i>Le conseil :</i>			
-	Approuve le principe de ce partenariat,		
-	Autorise le Président, ou le Vice-Président délégué, à signer la convention - cadre et toutes pièces afférentes.		
	Adopte :	UNANIMITE	76
		POUR	
		CONTRE	0
		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
C 47-04-2019			
ADT ET POLITIQUES PUBLIQUES - PROSPECTIVE-PERFORMANCE TERRITORIALE - PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE PROJET STRATEGIQUE - AVENANT N°1 A LA CONVENTION CADRE (M. JACQUES BILLY)			
<i>Le conseil :</i>			
-	Approuve le projet stratégique,		
-	Autorise le Président à signer l'avenant n°1 et toutes pièces afférentes.		
	Adopte :	UNANIMITE	76
		POUR	
		CONTRE	0
		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
C 48-04-2019			
HABITAT - CONVENTION CADRE EPF-CAN - ACTIONS CENTRES-BOURGS ET CENTRES VILLES - AVENANT N°2 (M. JACQUES BILLY)			
<i>Le conseil :</i>			
-	Valide l'avenant n°2 à la convention-cadre « aménagement des centres-bourgs et centres-villes,		
-	Autorise le Président ou le Vice-Président délégué, à signer l'avenant n°2 à la convention-cadre « aménagement des centres-bourgs et centres-villes » ainsi que tout autre document relatif à cet avenant.		
	Adopte :	UNANIMITE	76
		POUR	
		CONTRE	0
		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
C 49-04-2019			
ORGANISATION DE L'ESPACE - APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MAUZE-SUR-LE-MIGNON (M. JACQUES BILLY)			
<i>Le conseil :</i>			
-	Approuve la modification simplifiée n°3 du PLU de Mauzé-sur-le-Mignon telle qu'elle est annexée à la présente délibération,		
-	Autorise le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.		
	Adopte :	UNANIMITE	76
		POUR	
		CONTRE	0
		ABSTENTION	0
		NON PARTICIPE	0
C 50-04-2019			
ORGANISATION DE L'ESPACE - APPROBATION DE LA MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-SYMPHORIEN (M. JACQUES BILLY)			
-	Approuve la modification n°4 du PLU de Saint-Symphorien telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;		

- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à réaliser les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 51-04-2019

ORGANISATION DE L'ESPACE - APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VOUILLE (M. JACQUES BILLY)

*Le conseil :*

- Approuve la modification simplifiée n°6 du PLU de Vouillé telle qu'elle est annexée à la présente délibération.
- Autorise le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 52-04-2019

ORGANISATION DE L'ESPACE - ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE ST GELAIS ET AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC (M. JACQUES BILLY)

*Le conseil :*

- Engage une procédure de modification simplifiée suivant les dispositions des articles L.153-45 et suivants, du Code de l'urbanisme.
- Définit les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de Saint-Gelais dans les conditions suivantes :
  - Le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public à la mairie de Saint-Gelais et à l'accueil du siège de la CAN (140, Rue des Equarts – CS 28770 79027 NIORT Cedex), du 2 mai au 7 juin 2019 inclus.
  - Les observations du public seront consignées dans un registre disponible aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Saint-Gelais (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 8h30 à 12h15) et du siège de la CAN (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h), durant toute la durée de mise à disposition du dossier.
  - Durant la période de mise à disposition, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à la CAN. Elles seront annexées au registre.
  - Ces modalités seront portées à la connaissance du public par affichage à la mairie de Saint-Gelais et au siège de la CAN et par insertion dans la presse locale, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition.
- Autorise le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 53-04-2019

ORGANISATION DE L'ESPACE - ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'AIFFRES ET AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC (M. JACQUES BILLY)

*Le conseil :*

- Engage une procédure de modification simplifiée suivant les dispositions des articles L 153-45 et suivants, du code de l'urbanisme.
- Définit les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°6 du PLU d'Aiffres dans les conditions suivantes :
  - Le projet de modification simplifiée n°6 du Plan Local d'Urbanisme, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public à la mairie d'Aiffres et à l'accueil du siège de la CAN (140, Rue des Equarts – CS 28770 79027 NIORT Cedex), **du 5 août au 6 septembre 2019 inclus.**
  - Les observations du public seront consignées dans un registre disponible aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'Aiffres (les lundis, mercredis, et vendredis de 8 heures à 17 heures, les mardis de 8 heures à 14 heures, les jeudis de 12 heures à 17 heures) et du siège de la CAN (du 5 août au 31 août du lundi au

vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et du 1<sup>er</sup> septembre au 6 septembre du lundi au vendredi de 8h30 à 17h), durant toute la durée de mise à disposition du dossier.

- Durant la période de mise à disposition, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à la CAN. Elles seront annexées au registre.
  - Ces modalités seront portées à la connaissance du public par affichage à la mairie d'Aiffres et au siège de la CAN et par insertion dans la presse locale, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition.
- Autorise le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 54-04-2019

HABITAT - ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°8 DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ECHIRE ET AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC (M. JACQUES BILLY)

*Le conseil :*

- Engage une procédure de modification simplifiée suivant les dispositions des articles L 153-45 et suivants, du code de l'urbanisme.
- Définit les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°8 du PLU d'Echiré dans les conditions suivantes :
  - Le projet de modification simplifiée n°8 du Plan Local d'Urbanisme, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public à la mairie d'Echiré et à l'accueil du siège de la CAN (140, Rue des Equarts – CS 28770 79027 NIORT Cedex), **du 5 août au 6 septembre 2019 inclus.**
  - Les observations du public seront consignées dans un registre disponible aux jours et heures habituels d'ouverture :
    - de la mairie d'Echiré
      - Horaires en Août :
        - Lundi 8 h 30 – 12 h 00 -13 h 30 – 17 h 30
        - Du mardi au Jeudi 8 h 30 – 12 h 00
      - Horaires en septembre (A partir du 2 septembre 2019)
        - Lundi et jeudi 8 h 30 – 12 h 00 – 13 h 30 – 17 h 30
        - Mardi et mercredi 8 h 30 – 12 h 00
        - Vendredi 8 h 30 – 17 h 30
    - du siège de la CAN (du 5 août au 31 août du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et du 1<sup>er</sup> septembre au 6 septembre du lundi au vendredi de 8h30 à 17h), durant toute la durée de mise à disposition du dossier.
  - Durant la période de mise à disposition, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à la CAN. Elles seront annexées au registre.
  - Ces modalités seront portées à la connaissance du public par affichage à la mairie d'Echiré et au siège de la CAN et par insertion dans la presse locale, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition.
- Autorise le Président ou le Vice-Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 55-04-2019

ADT ET POLITIQUES PUBLIQUES - COUVERTURE TERRITORIALE THD - ZONE AMII - AVENANT N°1 A LA CONVENTION (M. JACQUES MORISSET)

*Le conseil :*

- Approuve le projet d'avenant annexé,
- Autorise le Vice-Président délégué à signer ladite convention et toute pièce afférente à ce projet.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 56-04-2019

HABITAT - ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL-ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT POUR L'ADAPTATION DE 5 LOGEMENTS (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière de 7 500 € à Deux-Sèvres Habitat pour l'adaptation de 5 logements locatifs sociaux,
- Autorise, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif maximal respectif par logement à Deux-Sèvres Habitat,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1
	MR JACQUES BILLY	

C 57-04-2019

HABITAT - EXTENSION DU PLAN DE VENTES DE LOGEMENTS HLM D'IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT (IAA) - SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 AU PROTOCOLE D'ACCORD TRIPARTITE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'extension du plan de ventes d'IAA de 67 logements sur 9 communes de la CAN,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer l'avenant n°1 du protocole d'accord tripartite relatif aux modalités de mise en œuvre de l'extension du plan de ventes d'IAA,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tout autre document relatif à ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 58-04-2019

HABITAT - OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif joint en annexe,
- Autorise le versement des subventions aux bénéficiaires, à réception de la feuille de calcul de l'Anah,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 59-04-2019

HABITAT - OPAH RENOUVELLEMENT URBAIN DU COEUR DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE 2013-2017 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX BAILLEURS POUR LA REHABILITATION DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS PRIVES CONVENTIONNES (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière globale de 16 000 € aux trois propriétaires bailleurs au titre de l'OPAH Renouvellement Urbain du cœur d'Agglomération niortaise 2013-2017, pour la réhabilitation de 10 logements locatifs privés conventionnés,
- Autorise, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires (notamment la fiche de calcul au paiement de la Délégation locale de l'Anah), le versement en une seule fois, du montant respectif pour chaque opération aux propriétaires bailleurs concernés,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 60-04-2019

HABITAT - PRET A TAUX ZERO DE LA CAN - AJUSTEMENT AVEC LE PRET A TAUX ZERO DE L'ETAT (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide la réactualisation du coût total d'opération TTC dans le neuf, comme indiqué dans l'annexe jointe,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 61-04-2019

HABITAT - PRET A TAUX ZERO DE LA CAN : BONIFICATION AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES DE 5 PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière globale de 12 300 € à 5 primo-accédants à la propriété au titre du Prêt à 0% de la CAN,
- Autorise le versement en une seule fois, du montant pour ces opérations au profit de l'établissement bancaire concerné, sur la base de l'acceptation de l'offre de Prêt à 0% de la CAN par le bénéficiaire,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte :	UNANIMITE	76
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 62-04-2019

SPORT - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES : COMITE TERRITORIAL MONTAGNE ET ESCALADE 79 ET POITOU-CHARENTES ANIMATION (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve le versement de la subvention de 1 500 € en faveur du Comité Territorial Montagne et Escalade 79 pour l'organisation de la manifestation des 25 et 26 mai 2019 ;
- Approuve le versement de la subvention de 7 000 € en faveur de Poitou Charentes Animation pour l'organisation du 33<sup>ème</sup> Tour Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine ;
- Approuve les conventions afférentes à ces subventions ;
- Autorise le Président à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 63-04-2019

SPORT - CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE A L'IIBSN POUR L'OPERATION DE GESTION DES VEGETAUX AQUATIQUES SUR LE PLAN D'EAU DE NORON (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve la convention n°2019-000 de délégation de maîtrise d'ouvrage par la CAN à l'IIBSN pour l'opération de gestion des végétaux aquatiques sur le plan d'eau de Noron – Niort ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ladite convention ,
- Autorise le versement annuel forfaitaire fixé d'un commun accord à 18 000€.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 64-04-2019

SPORT - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LA CAN ET LE CERCLE DES NAGEURS DE NIORT (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve la convention de prestation de service entre la CAN et le Cercle des Nageurs de Niort pour la surveillance des piscines en période estivale ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ladite convention.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 65-04-2019

MUSEES - ESPACE D'INTERPRETATION SECHOIR 3.0 SUR LE SITE PORT-BOINOT A NIORT - CONCEPTION REALISATION DE LA SCENOGRAPHIE - VALIDATION DU PROGRAMME ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION (MME. ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve le programme technique,
- Approuve l'enveloppe prévisionnelle de l'opération conception – réalisation SECHOIR 3.0 pour un montant de 728 000 euros hors taxes, incluant les honoraires de scénographie estimés à 90 000 euros hors taxes,
- Autorise le lancement de la consultation,
- Approuve et autorise la signature des marchés et toutes pièces afférentes à l'issue de la procédure,
- Autorise le Président à solliciter les financeurs publics potentiels et à signer les documents afférents,
- Valide le plan de financement prévisionnel.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 66-04-2019

MUSEES - ACQUISITION D'UNE OEUVRE PICTURALE AVEC CADRE DE HUBERT SAUZEAU - INSCRIPTION A L'INVENTAIRE - DONATION ET MECENAT DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES MUSEES (MME. ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Accepte l'acquisition par donation de l'œuvre picturale « Jeune homme lisant dans le quartier latin » par Hubert-Sauzeau et l'inscription de ce bien sur l'inventaire des musées d'Agglomération,
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer les documents afférents,
- Valide le plan de financement du nouvel encadrement de l'œuvre,
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à solliciter le financement de mécénat exposé auprès de l'association des Amis des musées et signer tous documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 67-04-2019

MUSEES - ACQUISITION PAR DONATION DU FONDS D'ATELIER DE HUBERT SAUZEAU - INSCRIPTION A L'INVENTAIRE (MME. ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Accepte l'acquisition par donation de Mireille et François Saint Martin du Fonds d'Atelier de Hubert-Sauzeau et l'inscription des œuvres mentionnées en annexe sur l'inventaire des musées de l'Agglomération,
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 68-04-2019

MUSEES - ACQUISITION PAR DONATION D'UNE COLLECTION SYSTEMATIQUE D'ENTOMOLOGIE - INSCRIPTION A L'INVENTAIRE (MME. ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Accepte l'acquisition par donation proposée par Pierre Moreau d'une collection systématique d'entomologie et l'inscription de cette collection sur l'inventaire des musées d'Agglomération,
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 69-04-2019

MUSEES - ATTRIBUTION DU LABEL EXPOSITION D'INTERET NATIONAL A L'EXPOSITION "BERNARD D'AGESCI, 1756-1829, FORGEUR D'HISTOIRES A NIORT - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE MINISTERE DE LA CULTURE (MME. ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Autorise le Président à signer la convention de partenariat proposée par le

Ministère de la Culture, ainsi que l'annexe financière correspondante.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 70-04-2019

MUSEES - POST-RECOLEMENT DES MUSEES BERNARD D'AGESCI ET DONJON - TRAVAUX D'ECRITURE SUR L'INVENTAIRE - NUMEROS RETROSPECTIFS ET DEPOT POUR L'EXERCICE 2018 (MME. ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Autorise l'inscription à l'inventaire, en numéros rétrospectifs, des 27 références (items ou fonds) sur le registre des acquisitions et un fonds sur le registre des dépôts pour l'exercice 2018.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 71-04-2019

MEDIATHEQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DU TOURISME DANS LE CADRE DU FESTIVAL "LA 5EME SAISON" 2019 (MME. ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve la convention de partenariat ci-jointe.
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

C 72-04-2019

ASSEMBLEES - SOUTIEN A MANIFESTATION A RAYONNEMENT D'AGGLOMERATION - ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - FESTIVAL NOUVELLE(S) SCENE(S)

(MME. ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

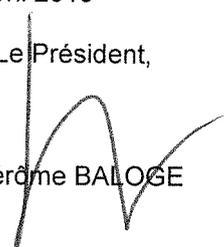
- Autorise le versement d'une subvention de 4 000 € à l'association Nouvelle(s) Scène(s) sur les crédits prévus au BP 2019,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tout document y afférent.

Adopte :	UNANIMITE	75
	POUR	
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

Certifie l'affichage  
du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération  
Le 9 avril 2019

Le Président,

Jérôme BALOGÉ



**COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT**

**Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT**  
( les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations	Pages
04/07/2018	Assainissement	Acquisition d'un Kangoo ZE	25 939,92 €	8
26/11/2018	Assainissement	Acquisition de variateurs pour la centrifugeuse n°2 STEP de Goilard	9 217,00 €	9
06/12/2018	Assainissement	Remplacement automatisme et interface opérateur centrifugeuse n°1 STEP Goilard	12 551,00 €	10
11/01/2019	Service Technologies de l'Information	Création et extension du système de gestion des présences avec la société horoquartz	8 550,00 €	11
11/01/2019	Service Technologies de l'Information	Marché d'acquisition d'une licence TIME NAVIGATOR et maintenance associée	7 284,94 €	13
16/01/2019	Marché publics / Aménagement durable du Territoire et de l'Habitat	Marché subséquent n°5 portant sur l'étude de définition du volet renouvellement urbain sur les communes OPAH RU conclu sur la base de l'accord-cadre relatif à une mission de suivi animation d'un programme communautaire sur les 45 communes de la CAN pour la période 2018-2022	94 550,00 €	15

16/01/2019	Marché publics / Etudes et Projets Neufs	Avenants 1 au marché remplacement des menuiseries extérieures et de l'ascenseur 12 et 14 avenue Bujault à Niort, lots 1 menuiseries extérieures aluminium et 4 portes automatiques	Marché du lot 1 montant de l'avenant 3974,60€ Nouveau montant du marché 78860,60€ Marché du lot 4 montant de l'avenant 150€ Nouveau montant du marché 14125€	16
16/01/2019	Déchets Ménagers	Acquisition de conteneurs enterrés destinés à la collecte des emballages ménagers, des papiers et du verre	14 575,00 €	18
21/01/2019	Déchets Ménagers	Transport et traitement de produit (BROYAT) de la plateforme de compostage du Valon d'Arty	24 000,00 €	19
21/01/2019	Service Informatique	Contrat pour la maintenance des licences SAP Business objects (BO), utilisées par la CAN et la ville de Niort dans le cadre de prise de décisions	24 022,00 €	20
21/01/2019	Service Informatique	Acquisition d'une prestation pour la mutualisation des plateformes GED NUXEO CAN/Ville de Niort	17 000,00 €	22
21/01/2019	Service Informatique	Contrat avec la société ARS DATA pour la maintenance et l'assistance du logiciel DuoNET utilisé par les écoles d'arts et de musique de la CAN	11 070,00 €	24
23/01/2019	Cohésion Sociale et Insertion	Prestation "maîtrise de la langue et parentalité scolaire" CORAPILIS Coordination régionale des actions de proximité de lutte contre l'illétrisme et d'accès aux savoirs	6 500,00€ TTC	26
24/01/2019	Gestion du patrimoine	Achat de mobilier - déchetterie Vallon d'Arty	5 385,50 €	27
24/01/2018	Marchés Publics / Etudes Projets Neufs	Marché pour la maîtrise d'œuvre 2ème phase des travaux d'aménagement du bâtiment principal 12/14 avenue Bujault à Niort	51 200,00 €	28
29/01/2019	Déchets Ménagers	Vérin bord de fosse d'entretien des véhicules de centre technique Vallon d'Arty	6 468,00 €	30
01/02/2019	Marchés Publics / Développement économique	Marché pour les prestations d'implantation logistique de décoration, de mise en fonctionnement et d'accompagnement technique du salon Niort Numéric 2019	196 631,06 €	31

01/02/2019	Marchés Publics / Gestion du patrimoine	Marché pour l'installation d'un surpresseur et d'un système de traitement de l'eau à la piscine de Mauzé-sur-le-Mignon	32 400,00 €	33
01/02/2019	Gestion du Patrimoine	Contrat de prestation de surveillance, gardiennage et intervention sur alarme	Montant de la surveillance du site: 22 € HT/h Montant de l'intervention sur alarme 55 € HT/h	34
01/02/2019	Marchés Publics / Aménagement durable du territoire et habitat -	Avenant n°1 au marché achat de chaleur verte pour des équipements publics situés sur la commune de Mauzé-sur-le-Mignon	/	35
01/02/2019	Marchés Publics / Etudes Projets Neufs	Avenant n°1 au marché 2018-085 - Travaux de curage désamiantage dans le cadre de la réhabilitation de la piscine de Pré Leroy	39 000,00 €	37
01/02/2019	Service Informatique	Abonnement pour la publication d'appels d'offres formalisés et MAPA au titre de l'année 2019	5 690,00 €	39
01/02/2019	Service Informatique	Contrat auprès de Orange Business Services pour la maintenance des installations centrales de téléphone (PABX) de la CAN	4 218,00 €	41
05/02/2019	Service Informatique	Contrat auprès de la société OODRIVE pour la location d'espace de travail collaboratif en mode SAAS	5 217,30 €	43
05/02/2019	Etudes et Projets Neufs	Marché de travaux pour la fourniture et pose de casiers de vestiaires au centre technique du Vallon d'Arty	21 552,78 €	44
05/02/2019	Etudes et Projets Neufs	Extension de la ZAE "Petits Affranchimens" commune de Beauvoir-sur-Niort, contrat d'architecte	4 000,00 €	45
06/02/2019	Déchets Ménagers	Projet interdisciplinaire sur le thème du gaspillage alimentaire	11 763,30 €	47
06/02/2019	Déchets Ménagers	Reprise de la ferraille issue des déchetteries de la CAN - Avenant n°1 de prolongation	21 150,00 €	49

08/02/2019	Service de communication communautaire	Refonte Chartre Graphique - Mise en place du nouveau logo sur les véhicules (PL, VL, BOM, VU, VUL)	5 594,40 €	50
08/02/2019	Service Informatique	Avenant 1 au contrat passé avec la société SCANPOINT SOFTWARE pour la maintenance et l'assistance téléphonique du logiciel "documalis" utilisé pour la dématérialisation des factures fournisseurs et pour des journées d'assistance	3 074,00 €	51
13/02/2019	Assainissement	Auto-surveillance réseaux	6 000,00 €	53
13/02/2019	Assainissement	Auto-surveillance stations	8 041,90 €	54
14/02/2019	Service Informatique	Contrat de maintenance et d'assistance téléphonique auprès de la société bibliothécaire relatif à l'automate de prêts / retours au sein de la médiathèque communautaire Pierre Moinot à Niort	3 156,00 €	55
15/02/2019	Gestion du Patrimoine	Achat de mobilier - Site Vallon d'Arty	5 003,84 €	57
20/02/2019	Etudes et Projets Neufs	Avenant n°1 au marché 2018047 - Remplacement des menuiseries extérieures et de l'ascenseur 12 et 14 avenue Bujault à Niort - Lot 5 ascenseurs	28 250,00 €	58
20/02/2019	Marchés Publics / Etude et projet urbain structurant	Marché pour une étude de programmation pour le complexe sportif de la Venise Verte	58 075,00 €	60
05/03/2019	Service Informatique	Contrat auprès de la société Login Informatique pour la location du Progiciel en mode SAAS permettant l'accès aux services "INCAFU" et "INCAFUBILLET" de la billetterie des Musées d'Agesci et Donjon à Niort	4 898,52 €	61

**Décisions liées à toutes les autres délégations du Président**

(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

<b>Date de dépôt de la décision en Préfecture</b>	<b>Services</b>	<b>Titre</b>	<b>Montant et/ou Observations</b>	<b>Pages</b>
28/11/2018	Service des Médiathèques et de la lecture publique	Adhésion à l'association littératures Européennes Cognac	25 €	63
21/01/2019	Musées	Acceptation de la donation d'un fonds documentaire pour la bibliothèque Guy Pillard du Musée Bernard d'Agesci	/	64
22/01/2019	Conservatoire	Contrat de prestations de location de piano entre la CAN et l'Atelier du Piano pour la saison culturelle 2018 - 2019 du CRD	3 531,26 €	66
25/01/2019	Transport et mobilité	Adhésion au groupement des autorités responsables de transport (GART) année 2019	5 871,50 €	68
25/01/2019	Service Informatique	Adhésion de la CAN à l'association "COTER CLUB" au titre de l'année 2019 (veille et sensibilisation sur les thématiques TIC pour les collectivités Territoriales)	480,00 €	69
29/01/2019	Etudes et Projets Neufs	Contrat de suppression de raccordement au réseau gaz naturel pour la médiathèque Moinot	2 122,30 €	70
01/02/2019	Transport et mobilité	Adhésion à l'association pour la gestion indépendante des réseaux de transport public (AGIR) année 2019	9 600,00 €	71
01/02/2019	Service Informatique	Adhésion de la CAN à l'association "CUSM@" au titre de l'année 2019, (club des utilisateurs des progiciels Sedit Marianne)	500,00 €	72
08/02/2019	Assainissement	Convention de servitude de passage sur propriété privée - Consorts BONNEAU	/	73
19/02/2019	Service Informatique	Adhésion de la CAN à l'association "ADCET" au titre de l'année 2019, (Association pour le développement des transactions électroniques dans les territoires)	800,00 €	74
20/02/2019	Déchets ménagers	Convention de partenariat relative à la récupération de vélos dans une déchetterie	/	75

21/02/2019	Développement Economique	Adhésion 2019 au club des entrepreneurs du Niortais	100,00 €	77
------------	-----------------------------	--	----------	----

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titre	Montant et/ou Observations	Pages
24/05/2018	Finances	Nomination de 4 mandataires suppléants pour la régie de recettes de la piscine Jean Thébault à Magné	/	78
25/01/2019	Finances	Cessation de fonctions de 2 mandataires suppléants pour la régie de recettes du centre aquatique des Freignes à Chauray	/	80
19/02/2019	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la patinoire de Niort	/	82
21/02/2019	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de la patinoire de Niort	/	84
05/03/2019	Finances	Modification de la régie de recettes de la taxe de séjour de la Communauté d'Agglomération du Niortais	/	86